

**Rencontre Nationale des Conseils de
Développement des Agglomérations**

Nantes, 3 et 4 octobre 2002

**Intervention de Jean-Joseph RÉGENT,
Président du Conseil de Nantes**

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à Nantes. Nous sommes très heureux de vous accueillir ici et votre présence, en nombre, témoigne de l'intérêt majeur que suscitent aujourd'hui nos Conseils de Développement.

Jean-Marc Ayrault, Président de la Communauté Urbaine de Nantes, avait souhaité vous accueillir lui-même ce matin mais son calendrier parisien, en cette rentrée parlementaire, l'en a empêché. Il a cependant tenu à participer à nos travaux et nous aurons le plaisir de sa visite cet après-midi à 16H30.

Je voudrais saluer ici mon collègue lyonnais, Jacques Moulinier, avec lequel nous avons engagé cette démarche de "réseau" des Conseils de Développement des Agglomérations et également mes homologues régionaux avec lesquels nous avons déjà commencé une approche commune : Guy Canu à Rennes, Jean-Claude Denis à Angers et Jean-Pierre Desmarie à Saint Nazaire.

Je voudrais saluer également les membres du Conseil de Développement de Nantes qui sont venus en nombre, de même que les représentants de l'agence d'urbanisme qui est notre partenaire de travail privilégié, ainsi que l'Université avec laquelle nous collaborons étroitement.

L'évolution de la société a permis la création, à côté des instances traditionnelles de la démocratie représentative,

d'assemblées de citoyens associées à l'étude des problèmes de gestion du développement de territoires nouveaux par leur définition, les Pays et les Agglomérations. Ce sont les Conseils de Développement, tels que la loi élaborée par Dominique Voynet les a prévus.

Cette avancée de la vie démocratique est permise par l'effet combiné de la "révolution de l'éducation" et de la dimension actuelle de l'information, permettant à chacun de découvrir l'autre et l'ailleurs et de participer à des débats, des enseignements, des recherches.

Cette association des citoyens à la gouvernance est porteuse de potentialités positives, compte tenu de la richesse des talents, des compétences et des savoir-faire dans la société civile. C'est une vraie source d'intelligence collective.

Mais l'organisation des échanges, des débats et des travaux d'un groupe de citoyens libres de contraintes, dont la seule récompense est intellectuelle et morale, mérite de prendre un peu de temps pour y réfléchir.

Les Conseils de Développement ne s'inscrivent pas dans la nomenclature politique et administrative classique. Ils réunissent, à côté du système représentatif, des citoyens libres et égaux qui partagent un engagement commun pour une résolution démocratique des choix collectifs. Contrairement aux institutions consultatives traditionnelles (CES, CESR), leurs membres ne sont pas rémunérés.

Les Conseils sont un élément de ce que l'on nomme aujourd'hui "démocratie participative" ou encore "développement de la citoyenneté". Les mots sont à la mode et recouvrent souvent des définitions

différentes... selon ceux qui les emploient. Il n'en reste pas moins qu'ils traduisent une évolution politique et sociale fondamentale.

La démocratie représentative est un bien précieux et nous lui devons la République et nos libertés mais ses canaux ne sont parfois plus suffisants pour assurer correctement leurs missions de repérage et de hiérarchisation de la demande sociale.

John Stuart Mill disait que "le peuple qui exerce le pouvoir n'est pas toujours identique au peuple sur lequel il est exercé". L'art de la démocratie consiste à gérer ce décalage...

La gouvernance, locale ou nationale, repose traditionnellement sur un couple élus-techniciens. L'importance prise par les techniciens, respectables pour leur professionnalisme mais intouchables par leur statut, est aujourd'hui très grande, trop

grande peut-être ? L'essor de la société civile fait apparaître un troisième élément de plus en plus incontournable et c'est celui-là qui peut et qui doit conforter la démocratie représentative.

Les Conseils ne doivent pas être des contre-pouvoirs mais plutôt des éléments d'articulation des attentes de la société civile avec les contraintes des décideurs désignés par le suffrage universel. La nature de ces Conseils de Développement les conduit donc à poser à la démocratie des questions de fond que je voudrais que nous évoquions dans notre table ronde de ce matin.

Un certain nombre de philosophes contemporains, spécialistes de l'espace public, de la société civile et de la vie démocratique, ont fourni des éléments de réflexion à ce propos. Je voudrais en citer

rapidement trois sur lesquels on peut s'appuyer :

- Bernard Manin qui nous dit que la décision légitime n'est pas la volonté de tous mais celle qui résulte de la délibération de tous.

- J.Cohen qui affirme que seule la délibération publique libre de citoyens libres crée une base légitime.

- et enfin Jurgen Habermas qui, dans "l'éthique de la discussion" développe l'idée selon laquelle les débats doivent s'appuyer sur l'échange d'arguments ; pour qu'ils puissent mener à des compromis loyaux, cela dépend essentiellement des conditions procédurales qui doivent être appréciées d'un point de vue moral.

Je ne veux pas vous entraîner dans un débat de philosophes mais simplement partir de ces

réflexions de fond pour les confronter aux conditions concrètes de mise en œuvre que chacun connaît dans son territoire.

Les questionnements sont vastes :

1- La discussion permanente de tous est-elle la nouvelle condition de la démocratie ? Quels sont les avantages... et aussi les limites de la délibération générale et continue des citoyens ?

2- Cette "délibération" crée-t'elle une situation dans laquelle la manière dont on prend la décision devient plus importante que la décision elle-même ? Une nouvelle culture de la décision publique va-t'elle voir le jour ?

3- Les échelles des territoires de la démocratie sont-elles les bonnes ? Toute la

vie de la démocratie représentative s'organise autour de la commune, du département et de l'Etat alors que la décision relève de plus en plus de l'intercommunalité, de la région et de l'Europe ? La perception des territoires par la société civile est-elle plus rapide que celle de ses élus ?

4- Le niveau d'information et de formation des citoyens les rend aptes à traiter des grands problèmes de société et pas seulement du court terme. Leur débat libre ne constitue-t'il pas un outil sous-utilisé de prospective territoriale ?

5- La culture du conflit souvent présentée comme positive ne correspond-t'elle pas à un schéma ancien, producteur de blocages ? Les Conseils de Développement ne sont-ils pas en train d'inventer une autre culture du dialogue ? Le consensus —au sens du "projet

commun" — n'est pas nécessairement l'homogénéité artificielle mais au contraire la diversité assumée, et productrice de solidarité ?

Nous ne répondrons pas à toutes ces questions en un jour, mais je souhaite que cette Rencontre, au-delà des échanges sur nos pratiques et nos méthodes de travail, marque la nécessité d'une grande ambition, celle d'une nouvelle refondation de la démocratie.

La société, et en premier lieu ses édiles, a besoin que le système démocratique se renouvelle. Il y a nécessité de lieux d'échanges, de dialogues, de confrontations des expériences et des pratiques et sûrement d'un peu d'impertinence...

Les Conseils de Développement, parmi d'autres outils, peuvent participer, à leur niveau et grâce au foisonnement de la

société civile, à l'invention d'un nouveau mode du "vivre ensemble".